

Motion de censure : Laisse moi rire

Par **Isidore Beutrelet**, le **05/07/2016** à **09:16**

Bonjour

Je vous propose une petite pièce en 3 actes mettant en scène un député frondeur et un citoyen un peu trop naïf, sur le thème Loi travail et motion de censure.

Acte I : Motion de censure de gauche

- Le député frondeur : Cette fois-ci la coupe est pleine, nous ne pouvons plus soutenir ce gouvernement, nous allons déposer une motion de censure de gauche.

- Le citoyen : Ouais ! À bas la discipline de vote.

Acte II : L'échec et la trahison

- Le député frondeur : Malheureusement, il n'y aura pas de motion de censure de gauche, ça s'est joué à deux députés.

- Le citoyen : C'est bien dommage. Mais, il y a la droite qui va en déposer une, donc tout n'est pas perdu.

- Le député frondeur : Ah non ! Il est hors de question, qu'on vote une motion de censure de droite.

- Le citoyen : Mais alors la Loi travail va passer !

- Le député frondeur : Peut-être, mais à un moment, il faut savoir faire les bons choix. Je ne peux pas voter une motion de censure de droite, cela serait contraire aux valeurs de la gauche.

- Le citoyen : Et la Loi Travail, elle n'est pas contraire aux valeurs de la gauche ?!

- Le député frondeur : Ah au fait, je ne t'ai pas montré la vidéo du chat trop mignon qui fait le buzz en ce moment.

Acte III : Un nouvel espoir ?

- Le député frondeur : Bon le texte revient en deuxième lecture, et là c'est sûr, on va la faire

cette motion de censure de gauche.

- Le citoyen : Génial ! Si on additionne les frondeurs, l'opposition, et les autres parties : adieu le gouvernement et sa loi travail.

- Le député frondeur : Ce n'est pas si simple, car nous allons rédiger la motion de telle sorte que la droite ne voudra pas s'y associer.

- Le citoyen : Mais c'est complètement con ! A ce compte-là, aucune motion ne passera !

- Le député frondeur : T'as vu le match hier, 5 à 2 ! Bon c'est vrai c'était face aux islandais, mais ils ont quand même fait tomber les anglais. On est en demi ! Face à l'Allemagne en plus, on va enfin venger Battiston !

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/03/2020** à **08:42**

Le gouvernement Philippe usant pour la première fois du 49:3, je sens que ma petite pièce va revenir à la mode

En effet, encore une fois nous aurons une mention de censure de gauche et une autre venant de la droite. Chacun votera sa propre motion de censure mais pas celle de l'autre (pour le moment seul les députés RN ont fait savoir qu'il voterait toute motion de censure qui serait présentée à l'Assemblée)

Ce qui ouvre le débat suivant : le 49:3 est-il une procédure du "dernier mot du gouvernement" ?

Par **vongola**, le **01/03/2020** à **11:25**

Bonjour je ne sais pas si on peut dire que c'est une solution de dernier recours, le gouvernement ayant une majorité plus que confortable à l'assemblée. Ce qui est intéressant c'est de voir comment la perception du 49:3 a évolué avec le temps. Un article qui a été utilisé plus de 80 fois sous la cinquième devient tout d'un coup le symbole d'un supposé autoritarisme.

Alors que franchement quand on voit les débats à l'Assemblée nationale, c'est presque un non sens de vouloir les laisser débattre, ils ne savent pas le faire. Faut voir la gueule de la majorité des amendements ça devrait être interdit de déposer des amendements aussi débile. Autant la gauche je peux comprendre elle a pas d'autre moyens, mais que faut la droite républicaine ?

En revanche politiquement pas sûr que le gouvernement ait choisit le meilleur moyen pour utiliser un tel article, les gens vont avoir l'impression de ne pas être écoutés et pas sûr que montrer l'impuissance de l'opposition parlementaire soit une bonne chose (tout comme je le répète selon moi il ne faut pas non plus surestimé la capacité de ces gens de mener un débat). En bref c'est reparti pour une énième saison de manifestation. On va encore passer

pour des jean-foutre aux yeux du monde entier. Je plains juste les pauvres commerçants qui depuis le début du quinquennat Macron se sont mangés manifestation après manifestation. Pas étonnant que les jeunes diplômés aient tous voir ailleurs ??

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/03/2020** à **11:43**

En fait, je voulais surtout l'absence de véritable contrepoids contre le 49:3. Voilà pourquoi je me posais la question si dans la pratique ce n'était pas le moyen de donner "le dernier mot" au gouvernement pour un projet de loi qui bloque à l'Assemblée.

Personnellement, je préférerais un 49:3 citoyen. Mais attention je ne parle pas de ce qui est proposé par Hamon, Mélenchon & consort. J'envisage plutôt les choses ainsi : quand un projet loi bloque devant le parlement, le gouvernement pourrait décider de la soumettre à référendum. Un peu à l'image de De Gaulle avec le référendum sur le SUD. Cela enlèvera le côté passage en force.

Ou alors, on garde le principe du 49:3 actuel sauf qu'au lieu d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée, le gouvernement l'engagerait devant les citoyens. Bref, ce serait un référendum sur la destitution du gouvernement (bien évidemment je sais ce ne serait pas possible à l'heure actuelle contenu de la définition du référendum ! Je pars du principe qu'on aurait révisé la Constitution pour pouvoir instaurer ce nouveau 49:3).

Certes, certains parleront du coût d'organisation. Mais selon moi, l'argent ne doit en aucun cas être une excuse pour empêcher l'expression des citoyens.

Par **vongola**, le **01/03/2020** à **12:02**

Quand on est endetté à presque 100% du PIB, l'argent est toujours une bonne excuse?. Surtout que l'assemblée est censé représenter les citoyens, en s'engageant devant lui, le gouvernement s'engage devant les citoyens. Après si certains députés ne jugent pas nécessaire de consulter les membres de leurs circonscriptions avant de voter une motion de censure c'est en effet problématique.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **01/03/2020** à **14:27**

LREM et sa chambre d'enregistrement, députés inaptes à la politique, iniques et inconscients du travail qui est le leur, motivés par tout, sauf le désir de redresser la France, acteurs du déclin de la Ve qui, jusqu'alors, avait pourtant pleinement affrontée toutes les situations de crise qui s'étaient présentées à elle.

On nous annonçait une guerre civile, une crise sociale sans précédent si le RN gagnait en 2017, nous avons tout cela, sauf que ce n'est pas le RN qui est au pouvoir, mais bien LREM, ceux qui annonçaient le chaos si MLP était portée à la tête du pays, ont créés un chaos bien pire que celui qu'il prêtait à leur adversaire en cas de victoire de celle-ci.

Je vais aller trinquer avec Lassalle, quitte à déguster, autant que ce soit du bon.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/03/2020** à **15:02**

[quote]

ceux qui annonçaient le chaos si MLP était portée à la tête du pays, ont créés un chaos bien pire que celui qu'il prêtait à leur adversaire en cas de victoire de celle-ci

[/quote]

C'est en effet marrant de relire les articles avec les consignes de vote pour le second tour Notamment celui-ci https://www.liberation.fr/france/2017/04/25/hormis-fo-les-syndicats-appellent-a-contrer-le-fn_1565055

Je me rappelle également d'électeurs LFI sur les chaînes TV (je n'arrive pas à retrouver les archives) qui étaient scandalisés par le fait que Mélenchon n'appelle pas clairement à voter Macron. J'ai notamment en tête un électeur qui disait un truc du genre "Au moins avec Macron, on pourra toujours manifester et faire jouer le dialogue social. Avec Le Pen, ce sera la répression systématique"

Et 2 ans après <https://www.bfmtv.com/politique/des-electeurs-lfi-de-plus-en-plus-seduits-par-le-rn-1693419.html>

Bon après, je ne permettrais pas d'avancer que nous serions mieux avec le RN (surtout depuis que MLP n'est pas capable de nous expliquer concrètement la position du parti sur l'UE) . Je tenais simplement à souligner le ridicule du fameux "front républicain" qui a permis de faire élire Macron.

Par **Yzah**, le **02/03/2020** à **15:20**

La gauche et la droite vont déposer leurs propres motions. Espérons qu'ils auront plus de bon sens et qu'ils s'uniront pour aller chercher les voix manquantes et faire tomber cette bande d'incapables.

Par **Mew**, le **02/03/2020** à **19:04**

Avec le fiasco de LREM, MLP va pas avoir de mal à être élue pour le prochain quinquennat hélas...

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2020** à **12:22**

@ Mew : Je n'y mettrait pas ma main au feu.

Je pense que le front républicain à encore de beaux jours devant lui

Par **Yzah**, le **03/03/2020** à **12:35**

[quote]

Avec le fiasco de LREM, MLP va pas avoir de mal à être élue pour le prochain quinquennat hélas...

[/quote]

Pas d'accord, elle a trop prouvé son incompetence lors du débat d'entre les deux tours. ce qui est ressorti c'est sa personnalité: brutale & incompetente. Elle a même effarouchée ses propres soutiens.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2020** à **13:48**

Exactement !

Sans parler de son revirement sur l'UE.

C'est d'ailleurs ce qui a causé le départ d'un de ses meilleurs bras droit : Florian Philippot

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **03/03/2020** à **13:54**

Je propose Jean Lassalle ... au moins, a défaut d'avancer, on rigolera bien en 2022 ...

Pour sortir de l'Europe, il me semble que le seul qui donne une position claire, c'est Asselineau.

Bon, il y aussi Henry De Lesquen mais bon ...

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2020** à **14:33**

[quote]

Pour sortir de l'Europe, il me semble que le seul qui donne une position claire, c'est Asselineau.

[/quote]

N'oublies pas Florian Philippot !

Et contrairement à Asselineau, il n'hésite pas à se positionner sur tous les sujets.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **03/03/2020** à **14:44**

Ah oui, je l'oublie souvent celui-ci, d'ailleurs pourquoi ne se sont ils pas alliés ces deux-là ... ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2020** à **14:53**

En effet, c'est incompréhensible !

Lors des dernières élections européennes, Florian Philippot avait proposé une fusion des listes. Il était même prêt à laisser la tête de la liste à François Asselineau.

La question a été soumise au bureau national de l'UPR qui a voté "contre" à l'unanimité !

En gros, les militants de l'UPR reproche à Philippot de copier sur Asselineau (comme si ce dernier avec le monopole du Frexit).

Sauf que Philippot n'a pas attendu la création de l'UPR pour critiquer l'UE

<https://www.ina.fr/video/I17333434>

Accessoirement, on lui reproche son passé au FN (cela dit, je suis sûr que l'UPR doit compter parmi ses membres d'anciens membres du FN voir même de mouvements plus radicaux).

Par **Yzah**, le **03/03/2020** à **19:26**

[quote]

Je propose Jean Lassalle ... au moins, a défaut d'avancer, on rigolera bien en 2022 ...

[/quote]

Chiche, je voterais pour x)

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/03/2020** à **08:21**

C'est vrai que le résultat de Lassalle aux dernières présidentielles est plus qu'honorable avec 1.21%. On peut dire que c'était le plus "grand" "des petits candidats". (Je ne prends pas en compte Dupont-Aignan qui selon moi joue déjà dans la cours des grands).

D'ailleurs quand on regarde les cinq derniers candidats du premier tour : Lassalle, Poutou, Arthaud, Asselineau, Cheminade et bien Lassalle est le seul qui a un mandat.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **04/03/2020** à **14:02**

[quote]

Accessoirement, on lui reproche son passé au FN (cela dit, je suis sûr que l'UPR doit compter parmi ses membres d'anciens membres du FN voir même de mouvements plus radicaux).

[/quote]

Ça fait doucement rigoler, comme si l'UPR était autre chose qu'un partis d'extrême droite.

D'ailleurs ce terme d'extrême me fait bien rigoler, on rajoute ce petit extrême histoire de faire peur, on dit bien du mal du RN et compagnie, on parle de fascistes et j'en passe.

Je vois mal un partis nationaliste et patriote comme le RN, accepter l'idéologie pourrie du petit moustachu, en général, les nazillons sont surtout des petits bonhommes en mal de frissons et qui n'ont strictement rien compris.

Même s'il faut aussi rappeler qu'un co-fondateur du FN était en effet un très proche des SS.

Rappelons aussi que le nazisme, c'est une idéologie de gauche, m'enfin faut pas le dire trop fort ça.

Bon bref, allez hop, en avant Lassalle, au moins, on mangera bien et on rigolera un peu.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/03/2020** à **14:28**

[quote]

Rappelons aussi que le nazisme, c'est une idéologie de gauche, m'enfin faut pas le dire trop fort ça.

[/quote]

En effet ! Il me semble que Nazi = National **Socialisme**

[quote]

comme si l'UPR était autre chose qu'un partis d'extrême droite.

[/quote]

L'UPR se bat depuis toujours pour garder sa qualification "divers".

Mais c'est surtout dû au fait qu'Asselineau ne parle que du Frexit et refuse de se prononcer clairement sur certains sujets.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **04/03/2020** à **14:35**

Asselineau se dit divers, ça permet sans doute de se greffer un peu partout sans se faire attaquer de toutes parts comme le RN.

Mais, son score et son potentiel étant très faible, il pourrait bien s'afficher sur le bord qu'il veut, je ne suis pas convaincu, en l'état des choses, que ça change vraiment la perception que l'on a de son "camp".

Et effectivement, son silence sur toute autre question que le Frexit permet de conserver ce halo de fumée sur un potentiel programme.

Par **Yzah**, le **04/03/2020** à **15:08**

Rebonjour,

Sans surprise, les deux motions de censure ont échouées (de mémoire, environ 150 voix pour celle de la droite et environ 90 pour celle de la gauche sur les 289 requises pour la majorité absolue), car la droite ne voulait pas voter celle de la gauche et vice-versa. Les politiques me désespère, l'intérêt général qui était de faire échec à cet réforme peut aller se rhabiller.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2020** à **12:00**

On en revient à ma petite pièce de théâtre !

Voilà pourquoi j'estime qu'on devrait réformer cet article de la Constitution et prévoir que c'est le peuple qui doit être consulté par référendum.

Par **LouisDD**, le **05/03/2020** à **17:24**

Ça fait quand même pas les 289 voix même additionnées, donc n'est ce véritablement qu'une question de bords politiques opposés...

Après quelles solutions à de pareils travers ?

Instaurer un système à la Suisse qui fait appel au référendum sans cesse ?

Faire du RIP un référendum accessible ?

Réformer le système représentatif par le vote lié au mandat ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/03/2020** à **08:23**

[quote]

Instaurer un système à la Suisse qui fait appel au référendum sans cesse ?

[/quote]

Pas forcément ! On userait du référendum à la place du 49:3.

Par **LouisDD**, le **06/03/2020** à **09:50**

C'est effectivement une possibilité...

Mais ça me paraît contrenature de changer un 49.3 qui est la prise de responsabilité du gouvernement pour faire passer sa politique, le cas échéant permettant de changer de gouvernement, en un système qui est l'expression directe de la population.

Je ne suis pas forcément opposé à ce qu'un gouvernement bénéficie d'un moyen de pression pour appliquer sa politique. Cependant je ne suis pas contre un meilleur système de responsabilité. Voire un système de référendum amélioré sur certains thèmes...

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/03/2020** à **13:36**

[quote]

un 49.3 qui est la prise de responsabilité du gouvernement pour faire passer sa politique,

[/quote]

Ca c'est sur le papier, mais dans la pratique, le gouvernement ne prends absolument aucun risque en utilisant le 49:3.

Voilà pourquoi j'évoque une procédure du dernier mot du gouvernement. Autrement dit, cela donne l'assurance au gouvernement de faire passer un projet de loi.

Le 49:3 n'a pas de véritable contrepoids.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2022** à **20:21**

Bonsoir

Nous venons d'avoir encore l'exemple que la mention de censure n'est pas un véritable contrepoids à l'article 49:3.

Et pourtant des conditions pouvaient favoriser le passage d'une mention de censure :

- Le gouvernement n'a "officiellement" pas la majorité absolue
- Incroyable mais vrai, les députés RN ont votés la motion de censure de la Nupes !

Mais le gouvernement a pu compter sur sa majorité absolue officieuse avec les députés LR.

Je maintiens mon analyse : l'Assemblée nationale a le dernier mot face au Sénat. Le gouvernement a le dernier mot face à l'Assemblée nationale via le 49:3.